

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 1^{er} décembre 2022

Publié le : 15/12/2022

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City – 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 18h33.

Étaient présents : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Anne BENEDETTO, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF.

Étaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Frank LAIDIE, M. Pascal ROUTHIER, M. Benoit VUILLEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Marie ETEVENARD.

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN, M. Frank LAIDIE à M. Denis JACQUIN, M. Pascal ROUTHIER à M. Gabriel BAULIEU, M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT.

Soutien à l'Association l'arÊTE

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2022 et PPIF 2022-2026 « Entrepreneuriat »	Montant du budget 2022 : 125 428€ Montant de l'opération : 6 500 €

Résumé :

L'arÊTE, ou l'art d'être tous ensemble, est un tiers-lieu de création artistique et de diffusion culturelle, mobilisant des pratiques sociales créatives, situé au quartier des Chaprais à Besançon.

L'arÊTE a été labellisée Fabrique de territoire en 2020 et dans ce cadre elle accompagne l'émergence de projets collaboratifs et de tiers-lieux et forme des porteurs de projets d'associations, de collectivités ou de collectifs.

Elle a été labellisée en juillet 2022 « Manufacture de proximité ». Dans le cadre de ce projet l'association a sollicité la collectivité à hauteur de 6 500 € par un courrier adressé le 20 octobre 2022 pour accompagner la mise en œuvre de cette Manufacture de Proximité sur le territoire de GBM. Il s'agit d'une première demande. Il est proposé de soutenir cette action de l'association à hauteur de 6 500 € pour 2022.

I. Objectif de l'association l'arÊTE

L'arÊTE, ou l'art d'être tous ensemble, est un tiers-lieu de création artistique et de diffusion culturelle, mobilisant des pratiques sociales créatives, basé dans le quartier des Chaprais à Besançon.

Pour ce faire, l'association s'appuie sur différents espaces :

- Un atelier partagé polyvalent
- Une matériauthèque qui récupère des déchets pour des projets créatifs.
- Une matériauthèque mobile (Un tiers lieu ouvert sur un jardin partagé, situé dans un habitat participatif).

L'arÊTE a été labellisée Fabrique de territoire en 2020 et a ainsi affiné sa connaissance des besoins du territoire en rencontrant des artistes et des artisans à la recherche de ressources, des tiers-lieux, des collectivités mobilisées dans des actions locales, **des personnes fragilisées en demande d'un cadre de travail transitoire, des entreprises cherchant à recruter dans le domaine de la minutie**, des citoyens valorisant le « faire » soi-même.

II. Le projet « Manufacture de proximité »

L'association l'arÊTE a souhaité répondre à l'AMI lancé par l'Etat « Manufacture de proximité ». La labélisation Manufacture de Proximité donne une nouvelle dimension au projet et permettra de :

- **Créer une communauté d'artistes et d'artisans** autour de l'atelier partagé, nombreuse et régulière et en faire un lieu ressource notamment des formations professionnelles autour de techniques créatives, de médiation culturelle pouvant être prises en charge par Pôle emploi ou les OPCO.
- **Créer une véritable unité de production locale** avec la fabrication collective de petites séries d'objets ou d'objets uniques, principalement à partir de matériaux récupérés, en s'appuyant sur les publics fragilisés éloignés de l'emploi, et sur les artistes et artisans de la communauté, pour répondre à des commandes d'entreprises, de collectivités, ou autres structures sur le territoire.

- **Agrandir l'espace et développer des pôles de fabrication et de création**
- **Agrandir l'espace de l'atelier afin de pouvoir développer les espaces de travail existants : un pôle minutie, impressions artisanales, des espaces de stockage, des équipements numériques, une conserverie.**

Ce projet s'appuie sur des activités déjà en place aujourd'hui comme :

- Un atelier partagé polyvalent avec des espaces bois, gravure, mosaïque, céramique, textile et photographie argentique ;
- Une offre de montée en compétence : des ateliers, formations et formations professionnelles ;
- Un accompagnement technique à la création ou à la fabrication sur des espaces de travail, des formations à une technique ou à une machine (scie sur table, gravure, couture, engobage...) sur demande, des ateliers collectifs ou bien des formations professionnelles pouvant être prises en charge par Pôle Emploi ou les OPCO, en lien avec l'organisme de formation, l'école des pratiques ;
- Une matériauthèque qui récupère des déchets auprès d'industriels, de commerçants, de particuliers et d'associations, les trie, les valorise en tant que nouveaux matériaux ;
- La fabrication de petites séries d'objets pour des commandes locales (matériels internes pour la médiathèque, matériels pédagogiques pour les écoles et les crèches) ou bien pour les projets de l'association (kits créatifs, livre d'art...) ;
- Des temps de fabrication avec des publics fragilisés en demande d'un cadre de travail et souhaitant retrouver un pouvoir d'agir, en lien avec le café des pratiques, tiers-lieu partenaire labellisé espace de vie sociale par la CAF.

III. La Demande de subvention

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 206 950 € en 2022.

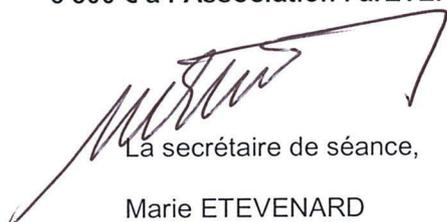
L'Etat interviendrait à hauteur de 85 000 € (dans le cadre de l'AMI).

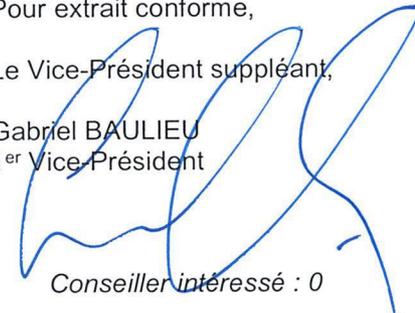
L'arÊTE a sollicité une aide financière auprès de Grand Besançon Métropole d'un montant de 6 500€ à laquelle il est proposé de répondre favorablement.

Le soutien de GBM au projet « Manufacture de proximité » portera sur la montée en charge de l'atelier de production (l'unité de production locale).

Le versement de la subvention se fera en deux fois, 50% à la notification de la subvention et 50% lors de la production du bilan 2022 au plus tard 30 juin 2023.

A l'unanimité le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 6 500 € à l'Association l'arÊTE.


La secrétaire de séance,
Marie ETEVENARD
Vice-Présidente

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Conseiller intéressé : 0

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention* : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*